

1 Identification du produit et de la société

- 1.1 Nom commercial**
Oenoferm® Bio - Sélection Klingelberg.
- 1.2 Utilisation**
Levure œnologique produite en conditions biologiques (se reporter à la notice technique).
- 1.3 Fournisseur**
Erbslöh Geisenheim AG
Erbslöhstraße 1
D-65366 Geisenheim - Germany
- 1.4 Distributeur France**
LA LITTORALE SAS
Z.A.E. La Baume
34290 Servian - France
Tél : 04 67 39 29 70 - Fax : 04 67 39 17 60
Email : littorale@littorale.com
- 1.5 N° d'appel d'urgence France**
ORFILA : 01 45 42 59 59
Secours d'urgence : 112

2 Identification des dangers

- 2.1 Informations sur les dangers conformément au règlement (CE) N° 790/2009 (CLP)**
• Classification : Non classé comme matière dangereuse. Aucun risque majeur pour la santé ou l'environnement.
- 2.2 Informations sur les dangers selon la Directive 75/548/CE (abrogée le 1er Juin 2015)**
• Classe de danger : Non classé comme matière dangereuse.
• Risques pour la santé : Poussières légèrement irritantes pour les muqueuses (effet mécanique).

3 Composition/information sur les composants

- 3.1 Composition**
Levure sèche active (*Saccharomyces cerevisiae*) - N° CAS : Non défini - Teneur : 100%
- 3.2 Classification**
Voir paragraphe 2

4 Premiers Secours

- 4.1 Informations générales**
NE RIEN faire ingérer à une personne inconsciente.
- 4.2 Inhalation**
Faire respirer à l'air libre. Consulter un médecin si difficulté respiratoire.
Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle et demander d'urgence une assistance médicale.
- 4.3 Contact avec la peau**
Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si irritation persistante.
- 4.4 Contact avec les yeux**
Rincer abondamment à l'eau en écartant les paupières. Contacter un médecin, si irritation persistante.
- 4.5 Ingestion**
Rincer la bouche et faire boire de l'eau. Consulter un médecin si troubles digestifs.

5 Lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction adéquats**
Tous les agents d'extinction peuvent être utilisés.
- 5.2 Moyens d'extinction à proscrire**
Tenir compte des risques liés à l'environnement de la zone d'incendie. Eviter l'eau dans les locaux fermés.
- 5.3 Dangers particuliers**
Poussières explosives. Dégagement d'oxydes de carbones par combustion.
- 5.4 Mesures de protection en cas d'intervention**
Utiliser un appareil respiratoire autonome et un équipement adapté au combat d'incendie.
- 5.5 Autres informations**
Eviter le déversement de l'eau utilisée pour l'extinction de l'incendie, contaminée par le produit, dans le milieu naturel ou les égouts.

Date d'impression	Version (Fr)	Date révision / par	page
01.03.2013	02	19.02.2013 / RL	1 / 4 (Oenoferm Bio_fds CPL)

6 Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1 Précautions individuelles et collectives

Eviter la formation de poussières. Utiliser un masque anti-poussière et un vêtement de protection, si besoin.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou le milieu naturel.

6.3 Méthode de nettoyage

Ramasser mécaniquement le produit dans un conteneur adéquat, en évitant la formation de poussières. Rincer le résidu abondamment à l'eau.

7 Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Précaution générale

Eviter la formation de poussières. Assurer une ventilation/évacuation suffisante.

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser l'équipement de protection approprié à ce produit (voir paragraphe 8).

Ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant la manipulation du produit.

Précaution contre les risques d'incendie et d'explosion

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

7.2 Stockage

Conditions de stockage

Conserver dans un local frais, sec, ventilé et exempt d'odeurs étrangères.

Autres informations

Conserver dans son emballage hermétiquement clos..

8 Contrôle de l'exposition et mesures de protection

8.1 Limite d'exposition sur le poste de travail

Non applicable

VME (France) poussières totales < 10 mg/m³

8.2 Contrôles d'exposition au travail

Mesures générales de sécurité et de santé

Eviter la formation de poussière. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une bonne aération du poste de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit.



Protection respiratoire

Masque anti-poussières (P2) en cas d'élimination des poussières insuffisante.



Protection des mains

Gants de protection (caoutchouc, PVC, Néoprène).



Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protection latérale (EN166).



Protection du corps

Vêtement de protection recommandé.

Autres informations

Prévoir une fontaine oculaire.

9 Caractéristiques physiques et chimiques

9.1 Informations générales

Etat physique : granulés
Couleur : brun-beige
Odeur : caractéristique (levure)

9.2 Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement

Densité : 600 g/litre
pH (20 °C) : non disponible
Point de fusion : non applicable
Pont d'éclair : non applicable
Risque d'explosion : mélange poussières/air explosif
Solubilité dans l'eau : partielle

Date d'impression	Version (Fr)	Date révision / par	page
01.03.2013	02	19.02.2013 / RL	2 / 4 (Oenoferm Bio_fds CPL)

9 10 Stabilité et Réactivité

- 10.1 Stabilité**
Stable dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.2 Conditions/ Matériels à éviter**
Non applicable.
- 10.3 Produits de décomposition dangereux**
Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mélange poussières/air explosif.

11 Informations toxicologiques

- 11.1 Toxicité aiguë**
En l'état actuel de nos connaissances, aucun effet toxique connu.
- 11.2 Effets caustique ou irritant**
Possibilité d'irritation des yeux et des voies respiratoires par contact ou inhalation.
- 11.3 Sensibilisation**
Pas de donnée disponible.
- 11.4 Effet carcinogène, mutagène ou risque pour la reproduction**
Pas de donnée disponible.

12 Informations écologiques

- 12.1 Ecotoxicité**
Le produit ne présente pas de toxicité écologique connue.
- 12.2 Mobilité**
Pas de donnée disponible.
- 12.3 Persistance et dégradation**
Produit biodégradable.
- 12.4 Propriétés PBT et vPvB**
Non applicable.
- 12.5 Indications générales**
Le produit pouvant provoquer une forte consommation chimique en oxygène, ne pas rejeter dans le milieu naturel ou les égouts.

13 Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Traitement des déchets**
Se conformer aux réglementations en vigueur.
Code déchet
Non disponible.
- 13.2 Traitement des emballages**
Se conformer aux réglementations en vigueur.
Agent de nettoyage recommandé
Eau.

14 Information relatives au transport

- 14.1 Transport routier ADR/RID**
Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.
- 14.2 Transport fluvial ADN/ADNR**
Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.
- 14.3 Transport maritime IMDG**
Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.
- 14.4 Transport aérien ICAO/IATA**
Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.
- 14.5 Autres informations sur le transport**
Aucune.

Date d'impression	Version (Fr)	Date révision / par	page
01.03.2013	02	19.02.2013 / RL	3 / 4 (Oenoferm Bio_fds CPL)

15 Informations réglementaires

15.1 Etiquetage selon le Règlement (CE) N° 790/2009 (CLP)

- **Classification**
Non classé comme matière dangereuse.
- **Symbole(s) de danger**
Néant
- **Avertissement**
Néant
- **Phrases H**
Néant.
- **Phrases P**
Néant

15.2 Etiquetage selon Directive 67/548/CE (abrogée le 1er Juin 2015)

- **Classe de danger**
Non classé comme matière dangereuse.
- **Symbole et phrases de danger pour les substances et les préparations dangereuses.**
Aucun.

16 Autres informations

16.1 Libellé des phrases de danger figurant au paragraphe 3

Non applicable.

16.2 Informations complémentaires

Pour plus d'informations concernant l'utilisation et les caractéristiques techniques de ce produit, consulter les fiches d'emploi et de spécifications disponibles sur notre site internet www.lalittorale.fr

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Elle ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est employé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs, faite dans cette fiche, ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des emballages, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Date d'impression	Version (Fr)	Date révision / par	page
01.03.2013	02	19.02.2013 / RL	4 / 4 (Oenoferm Bio_fds CPL)